

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 50016

Numéro SIREN : 380 454 215

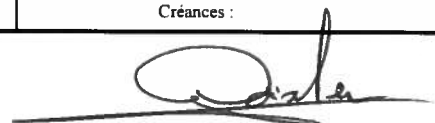
Nom ou dénomination : 2 L M

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2020 sous le numéro de dépôt 14

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2 L.M.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 44 RUE ARISTIDE BRIAND 60870 VILLERS ST-PAUL		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 8 0 4 5 4 2 1 5 0 0 0 2 7		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le 3 0 0 4 2 0 1 9		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
	Frais d'établissement *	CX	CQ	
	Frais de développement *	AF	AG	
	Concessions, brevets et droits similaires	91 720	74 997	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	92 000	10 200	
		AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV		
Autres participations	2 848 359			
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)	BJ	BK		
	3 244 901	263 100	2 981 801	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM	
		Matières premières, approvisionnements	BN	BO
		En cours de production de biens	BP	BQ
		En cours de production de services	BR	BS
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU
	Marchandises	BV	BW	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	
	Créances	BZ	CA	
	Clients et comptes rattachés (3)*	465 129	465 129	
	Autres créances (3)	360 222	360 222	
DIVERS	CB	CC		
Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	400 000	400 000		
Disponibilités	CF	CG		
97 937	97 937	97 937		
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
118 989	118 989	118 989		
TOTAL (III)	CJ	CK		
1 442 277	1 442 277	1 442 277		
Comptes de régularisation	Comptes de régularisation	CW		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CO		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	4 687 177	IA	263 100	
			4 424 078	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	
CR				
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	



Désignation de l'entreprise		2 L.M.	Exercice N		
			Néant <input type="checkbox"/> *		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)		DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	13 703	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	3 721 954	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	108 886	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	134 998	
	TOTAL (I)		DL	4 079 541	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	79	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	91 877	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	77 324	
	Dettes fiscales et sociales		DY	171 162	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	4 095	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	344 537		
	Ecarts de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 424 078		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	344 537		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	79		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 2 L.M.		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/>	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	1 304 800	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 304 800	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	265 480	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 570 280	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	600 359	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	61 585	
	Salaires et traitements*			FY	690 053	
	Charges sociales (10)			FZ	319 870	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	53 208
		Sur immobilisations			GB	
		- dotations aux provisions			GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges - dotations aux provisions			GE		
Autres charges (12)			GF			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 725 074	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(154 794)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	248 800	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	7 261	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	256 061	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 442	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	1 442	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	254 619	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	99 824	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise 2 L.M.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	142
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	142
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(141)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(9 203)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 826 342
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 717 455
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	108 886
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	265 480
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES ROUTIERES	125		
regularisation tiers	17	1	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
Désignation de l'entreprise : 2 L.M.												1		2		3					
														Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD	180 569	KE		KF			10 530	
CORPORELLES	Terrains												KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										Dont Composants M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels										Dont Composants M3		KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV	3 434	KW		KX			
		Matériel de transport *												KY	90 977	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB	129 871	LC		LD		5 473	
		Emballages récupérables et divers *												LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours												LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes												LK		LL		LM				
	TOTAL III												LN	224 282	LO		LP		5 473		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G			8M		8T					
	Autres participations										8U		2 848 359	8V		8W					
	Autres titres immobilisés										1P			1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières										1T			1U		1V					
	TOTAL IV										LQ		2 848 359	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		3 253 210	ØH		ØJ		16 003				
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
												1		2		3					
												par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV	7 378	LW	183 720	IX		
CORPORELLES	Terrains										IP			LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ						MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui				IR						MD		ME		MF					
		Inst gales, agents et am des constructions										IS			MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT			MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agents, aménagements divers										IU			MM		MN	3 434	MO		
		Matériel de transport										IV			MP		MQ	90 977	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW			MS	16 934	MT	118 411	MU		
		Emballages récupérables et divers*										IX			MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours										MY			MZ		NA		NB			
Avances et acomptes										NC			ND		NE		NF				
TOTAL III										IY			NG	16 934	NH	212 822	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ			ØU		M7		ØW			
	Autres participations										IØ			ØX		ØY	2 848 359	ØZ			
	Autres titres immobilisés										11			2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières										12			2E		2F		2G			
	TOTAL IV										I3			NJ		NK	2 848 359	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4			ØK	24 312	ØL	3 244 901	ØM				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 0 0 4 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 2 L.M.

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise	2 L.M.	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	77 555	PF	15 020	PG	7 378	PH	85 197		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 434	QE		QF		QG	3 434		
	Matériel de transport	QH	54 920	QI	21 022	QJ		QK	75 942		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	98 294	QM	17 165	QN	16 934	QO	98 526		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	156 649	QV	38 187	QW	16 934	QX	177 903		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	234 204	ØP	53 208	ØQ	24 312	ØR	263 100		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6
TOTAL I												
Autres immob incorporelles	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL II												
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4
	Inst gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2	X3	X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM						NO
TOTAL IV												
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY				Total général non venant (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise ² L.M. Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 134 998	TM	TN	TO 134 998
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 134 998	TS	TT	TU 134 998
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 134 998	UB	UC	UD 134 998	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

2 L M

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 Euros
Siège social : 44 Rue Aristide Briand
60870 VILLERS SAINT PAUL
380 454 215 R.C.S. COMPIEGNE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 OCTOBRE 2019**

**EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 avril 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité de gestion et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2019 s'élevant à 108 886 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 108 886 Euros
Prélèvement sur le poste « Autres réserves » 191 114 Euros
Qui est ainsi ramené à 3 530 840 Euros

Total distribuable..... 300 000 Euros
À titre de dividendes aux associés
Soit 102,04 Euros par action ordinaire de catégorie A
Soit 45 000 Euros pour l'action de préférence de catégorie B

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Nous vous informons qu'en application des dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts (tel que modifié par la loi finances du 30 décembre 2017), les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus distribués mentionnés aux articles 108 à 117 bis et 120 à 123 bis du Code général des impôts dont désormais assujettis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU), dit « Flat tax », de 30 %, calculé sur les revenus bruts distribués.

Les associés personnes physiques qui le souhaitent peuvent néanmoins opter pour le maintien de la taxation au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Dans ce cas, ils demeurent assujettis au prélèvement à la source au taux de 12,8 %, auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 % (à compter du 1^{er} janvier 2018). Ce prélèvement à la source s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. En contrepartie, les associés peuvent continuer de bénéficier, sur le montant des dividendes distribués, de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts.



Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source par l'établissement payeur et versés au Trésor Public dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Éligibilité à l'abattement (CGI, Art. 158)	Non éligibilité à l'abattement (CGI, Art. 158)
30 avril 2016	120 Euros	139 080 Euros	160 920 Euros
30 avril 2017	152 Euros	176 168 Euros	203 832 Euros
30 avril 2018	110 Euros	127 490 Euros	147 510 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 31 octobre 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**





PLC Conseil
ce qui compte, c'est vous

2 L.M S.A.S

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 30 avril 2019
2 L.M S.A.S
44, rue Aristide Briand - 60870 Villers Saint Paul
Ce rapport contient 19 pages

SIÈGE SOCIAL : 8, rue de Sétubal - 60000 Beauvais
Tél. : 03 44 02 88 53 - Fax : 03 44 02 88 54 - Site : www.plc-conseil.fr - mail : contact@plc-conseil.fr

2 L.M S.A.S

Siège social : 44, rue Aristide Briand - 60870 Villers Saint Paul
Capital social : 100 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2019

A l'Assemblée Générale de la société 2 L.M S.A.S

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 L.M S.A.S relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2018 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 avril 2019 s'établit à 2.848.359 euros, sont évalués à leur coût de revient et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites en notes « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de gestion.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celle d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Beauvais, le 25 octobre 2019

Lionel CHISS
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Période du 01/05/18 au 30/04/19
Edition du 12/07/19
Tenue de compte Euro

2 L.M.

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2019	Net (N-1) 30/04/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	91 720	74 997	16 723	15 080
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	92 000	10 200	81 800	87 934
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	183 720	85 197	98 523	103 014
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	212 822	177 903	34 919	67 634
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	212 822	177 903	34 919	67 634
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 848 359		2 848 359	2 848 359
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	2 848 359		2 848 359	2 848 359
ACTIF IMMOBILISÉ	3 244 901	263 100	2 981 801	3 019 006
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	465 129		465 129	380 108
Autres créances	360 222		360 222	533 184
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	825 351		825 351	913 292
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	400 000
Disponibilités	97 937		97 937	79 790
Charges constatées d'avance	118 989		118 989	76 686
TOTAL disponibilités et divers :	616 926		616 926	556 476
ACTIF CIRCULANT	1 442 277		1 442 277	1 469 768
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	4 687 177	263 100	4 424 078	4 488 774

Bilan Passif

2 L.M.

Période du 01/05/18 au 30/04/19
Edition du 12/07/19
Tenue de compte Euro

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2019	Net (N-1) 30/04/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 703	13 703
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 721 954	3 643 839
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	108 886	353 115
TOTAL situation nette :	3 944 543	4 110 657
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	134 998	134 998
CAPITAUX PROPRES	4 079 541	4 245 654
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	79	52
Emprunts et dettes financières divers	91 877	29 013
TOTAL dettes financières :	91 956	29 064
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 324	52 337
Dettes fiscales et sociales	171 162	160 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 095	1 278
TOTAL dettes diverses :	252 581	214 055
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	344 537	243 119
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 424 078	4 488 774

Compte de Résultat (Première Partie)

2 L.M.

Période du 01/05/18 au 30/04/19
 Edition du 12/07/19
 Tenue de compte Euro

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2019	Net (N-1) 30/04/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 304 800		1 304 800	1 200 757
Chiffres d'affaires nets	1 304 800		1 304 800	1 200 757
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			265 480	236 476
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 570 280	1 437 233
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			600 359	594 056
TOTAL charges externes :			600 359	594 056
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			61 585	34 065
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			690 053	665 667
Charges sociales			319 870	324 089
TOTAL charges de personnel :			1 009 923	989 757
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			53 208	48 033
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			53 208	48 033
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			1 725 074	1 665 911
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(154 794)	(228 678)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

2 L.M.

Période du 01/05/18 au 30/04/19
Edition du 12/07/19
Tenue de compte Euro

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2019	Net (N-1) 30/04/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(154 794)	(228 678)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	248 800	375 600
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 261	8 674
Reprises sur provisions et transferts de charges		69 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	256 061	453 274
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 442	1 509
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 442	1 509
RÉSULTAT FINANCIER	254 619	451 765
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	99 824	223 087
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	28 243
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1	28 243
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	142	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	142	2
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(141)	28 241
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(9 203)	(101 787)
TOTAL DES PRODUITS	1 826 342	1 918 750
TOTAL DES CHARGES	1 717 455	1 565 635
BÉNÉFICE OU PERTE	108 886	353 115

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		1		2		3					
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		180 569		KE		KF					
Terrains										KG				KH		KI					
Constructions										KJ				KK		KL					
Sur sol propre										L9											
Dont Composants																					
Sur sol d'autrui										M1				KN		KO					
Dont Composants																					
Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										M2				KQ		KR					
Dont Composants																					
Installations techniques, matériel et outillage industriels										M3				KT		KU					
Dont Composants																					
Autres immobilisations corporelles										KV		3 434		KW		KX					
Installations générales, agencements, aménagements divers *																					
Matériel de transport *										KY		90 977		KZ		LA					
Matériel de bureau et mobilier informatique										LB		129 871		LC		LD					
Emballages récupérables et divers *										LE				LF		LG					
Immobilisations corporelles en cours										LH				LI		LJ					
Avances et acomptes										LK				LL		LM					
TOTAL III										LN		224 282		LO		LP					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		3 253 210		ØH		ØJ					
16 003																					
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV		LW		IX			
7 378														183 720							
Terrains										IP		LX		LY		LZ					
Constructions										IQ		MA		MB		MC					
Sur sol propre										IR		MD		ME		MF					
Sur sol d'autrui										IS		MG		MH		MI					
Inst. gales, agents et am. des constructions										IT		MJ		MK		ML					
Autres immobilisations corporelles										IU		MM		MN		3 434		MO			
Inst. gales, agents, aménagements divers										IV		MP		MQ		90 977		MR			
Matériel de transport										IW		MS		MT		118 411		MU			
Matériel de bureau et informatique, mobilier										IX		MV		MW		MX					
Emballages récupérables et divers*										MY		MZ		NA		NB					
Immobilisations corporelles en cours										NC		ND		NE		NF					
Avances et acomptes										NY		NG		NH		212 822		NI			
TOTAL III										IZ		ØU		M7		ØW					
Participations évaluées par mise en équivalence										IØ		ØX		ØY		2 848 359		ØZ			
Autres participations										I1		2B		2C		2D					
Autres titres immobilisés										I2		2E		2F		2G					
Prêts et autres immobilisations financières										I3		NJ		NK		2 848 359		2H			
TOTAL IV										I4		ØK		ØL		3 244 901		ØM			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												24 312									

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2 L.M.		Néant <input type="checkbox"/> *																	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN											
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		77 555		PF		15 020		PG		7 378		PH		85 197			
Terrains		PI		PJ		PK		PL		PM		PN		PO		PP		PQ			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PP		PQ		PR		PS		PT		PU			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PX		PY		PV		PW		PZ		QA			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PZ		QA		QB		QC		QD		QE		QF			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		QD		QE		QF		QG		QH		QI	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		QH		QI		QJ		QK		QL		QM	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		QL		QM		QN		QO		QP		QR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO		QP		QR		QS		QT		QU		QV	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		QU		QV		QW		QX		QY		QZ	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX		QY		QZ		ØN		ØP		ØQ		ØR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR		ØS		ØT		ØU		ØV		ØW		ØX	
ØN		234 204		ØP		53 208		ØQ		24 312		ØR		263 100							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11									
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13									
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10									
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8									
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6									
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14									
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11									
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9									
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7									
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5									
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12										
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO														
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY	NZ										
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ														
Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		NZ		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ													
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																			
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice													
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8													
Primes de remboursement des obligations						SP		SR													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise ² L.M.		Néant <input type="checkbox"/> *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	134 998	TM	TN	TO	134 998
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	134 998	TS	TT	TU	134 998
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	134 998	UB	UC	UD	134 998	
		- d'exploitation	UE	UF			
Dont dotations et reprises		- financières	UG	UH			
		- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
Désignation de l'entreprise : 2 L.M. Néant <input type="checkbox"/> *											
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	465 129		465 129				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	225 659		225 659				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 993		10 993				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	123 351		123 351				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	219		219				
	Charges constatées d'avance			VS	118 989		118 989				
TOTAUX				VT	944 340	VU	944 340	VV			
RENVIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	79		79				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	77 324		77 324				
Personnel et comptes rattachés				8C	21 500		21 500				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	46 231		46 231				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	88 591		88 591					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14 840		14 840					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	91 877		91 877				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	4 095		4 095				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	344 537	VZ	344 537				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

SAS 2 LM

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
30/04/2019
Montants en EUR

04/09/2019

SAS 2 LM
44 rue Aristide Briand – 60870 Villers Saint Paul
Ce rapport contient 6 pages

DB

Sommaire

1	Principes comptables et faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2	Faits majeurs de l'exercice	3
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Bilan actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	3
2.1.2	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	3
2.1.3	Immobilisations financières.	3
2.1.4	Liste des filiales et participations	4
2.1.5	Actif circulant - Classement par échéance	4
2.1.6	Produits à recevoir	4
2.2	Bilan passif	4
2.2.1	Capital	4
2.2.2	Provisions	5
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite	5
2.2.4	Dettes financières - Classement par échéance	5
2.2.5	Autres dettes - Classement par échéance	5
2.2.6	Engagements Hors Bilan	
2.2.7	Charges constatées d'avance	5
3	Intégration fiscale	6

1 Principes comptables et faits majeurs de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2 Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait significatif n'est à déclarer.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ou 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	5 ans

Mouvements de l'exercice : Cf Tableaux 2054 et 2055

2.1.3 Immobilisations financières.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.4 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Sa Loiseur paysage	3.317.629	98%	984.821	13.318.662	343.248	107.800
Sas Naturéco	692.788	100%	38.112	919.871	79.664	80.000
Sas Eparev	915.365	100%	480.000	2.044.805	121.385	60.000
Sarl Belbeoc'h	2.038.918	20%	62.500	4.398.359	89.179	1.000
Sas Roussel Paysage	1.283.782	100%	1.024.982	7.175.349	151.475	0
Sas Flameco	47.836	51%	51.000	13.234	-24.769	0
Sas Hydrogénie	113.012	55%	55.000	657.576	13.012	0

2.1.5 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.6 Produits à recevoir

Ils s'élèvent à 276.960 € et concernent des factures à établir Intra groupe.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 2.500 actions de 40 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Provisions

Néant

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite

Il n'a pas été comptabilisé d'indemnité de départ en retraite dans les comptes annuels au 30 avril 2019. La convention collective afférente à l'activité de la société est celle des entreprises paysagistes.

2.2.4 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	0
Compte Courant Filiale ROUSSEL	91.877	91.877	0	0

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

2.2.6 Engagements Hors Bilan

Le capital restant dû des emprunts contractés par la SAS ROUSSEL Paysage dont la SA 2LM s'est portée caution représente 69.563 €

Le capital restant dû des emprunts contractés par la SAS NATURECO Paysage dont la SA 2LM s'est portée caution représente 41.349 €

2.2.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 118.989 € se décomposent comme suit :

- Abonnement et maintenance informatique : 33.988 €
- Assurances : 45.211 €
- Honoraires : 950 €

2.2.8 Charges à payer

518600 Intérêts à payer : 79€
 408100 Factures non parvenues : 6.199€
 428200 Dettes congés payés : 21.500€
 438620 Charges sociales à payer : 9.030€
 448600 Etat à payer : 7.915€
 468600 Divers – charges à payer : 3.075€
 Soit un total de 47.798€

3 Intégration fiscale

La société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 1^{er} mai 1998. Le périmètre d'intégration se présente comme suit:

- Société mère: SAS 2 LM
- Filiales:
 - Sa Loiseleur paysage
 - Sas Loiseleur IDF
 - Sas Naturéco
 - Sas Eparev
 - Sas Roussel Paysage

Chaque société détermine son propre résultat fiscal et calcule l'impôt correspondant si le résultat est positif.

Les quotes-parts de frais et charges afférentes aux distributions opérées entre les sociétés du groupe ont été neutralisées dans le résultat fiscal du groupe.

Les plus values à court terme sur cessions intra groupe ont été neutralisées dans le résultat fiscal du groupe.

Au 30 avril 2019, le résultat fiscal du groupe s'élève à 520 535 €, se détaillant comme suit:

• Sas 2 LM	-93.656
• Sa Loiseleur paysage	262.320
• Sas Loiseleur IDF	125.377
• Sas Natureco	45.772
• Sas Eparev	133.547
• Sas Roussel Paysage	47.175
	520.535